



8EME TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE DE BLOIS PING 41 Samedi 03 et Dimanche 04 mai 2025

Le club de Blois PING 41 organise son 8eme TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE qui se déroulera les samedi 03 et dimanche 04 mai 2025 au complexe sportif Eric TABARLY – rue Duguay Trouin – 41000 Blois. Ce tournoi est homologué par la F.F.T.T.

Article 1 : Le tournoi se déroulera sur 34 tables (minimum) et sera ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés à la F.F.T.T.

Article 2 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

<u>Samedi 03 mai</u>		Heure de début	Fin de pointage	<u>Dimanche 04 mai</u>		Heure de début	Fin de pointage
Tableau A :	<600 pts	09 h 30	08 h 45	Tableau K :	<900 pts	9 h 00	8 h 15
Tableau B :	<1700 pts	10 h 00	09 h 15	Tableau L :	<1500 pts	9 h 30	8 h 45
Tableau C :	<1100 pts	10 h 30	09 h 45	Tableau M :	<N°400	10 h 00	9 h 15
Tableau D :	<1400 pts	11 h 30	10 h 45	Tableau N :	<1800 pts	11 h 30	10 h 45
Tableau E :	<1900 pts	12 h 00	11 h 15	Tableau O :	<1200 pts	11 h 30	10 h 45
Tableau F :	<N°200	13 h 00	12 h 15	Tableau P :	Toutes Catégories	13 h 00	12 h 15
Tableau G :	<800 pts	13 h 30	12 h 45	Tableau Q :	Toutes catégories Féminines	13 h 30	12 h 45
Tableau H :	<1600 pts	14 h 00	13 h 15	Tableau R :	Double <3200 pts	14 h 00	14 h 00
Tableau I :	<2150 pts	15 h 30	14 h 45				
Tableau J :	Coupe Davis <2800 pts	18 h 30	17 h 45				

FORMULE COUPES DAVIS – TABLEAU J (ce tableau si finira en nocturne, important à savoir avec de s'inscrire)
→ voir possibilité de dormir sur place

Rencontres disputées au meilleur des 5 parties, la première équipe à 3 victoires achève la partie.

- 1^{ère} partie : les 2 joueurs les mieux classés se rencontrent ;
- 2^e partie : les 2 joueurs les moins bien classés se rencontrent ;
- 3^e partie : le double.
- 4^e partie : Le vainqueur de la 1^{ère} partie rencontre le moins bien classé de l'équipe adverse.
- 5^e partie : Le vaincu de la 1^{ère} partie rencontre le moins bien classé de l'équipe adverse

Article 3 : Le dimanche, les joueurs pourront participer au maximum à 2 tableaux ainsi qu'au tableau R (double) et Q (réservée aux féminines). Le samedi, les joueurs pourront participer à 3 tableaux + la coupe Davis, cependant aucune inscription pour 2 tableaux commençant à moins de 1h30 d'intervalle ne sera pas autorisée (à l'exception des tableaux O-P-Q)

TABLEAU DES RÉCOMPENSES :

	Vainqueur	Finaliste	1/2 finalistes	1/4 finalistes
Tableau A	40 €	20 €	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau B	80 €	40 €	20 €	LOT ou BA
Tableau C	60 €	30 €	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau D	80 €	40 €	20 €	LOT ou BA
Tableau E	100 €	50 €	25 €	LOT ou BA
Tableau F	250 €	125 €	60 €	30€
Tableau G	40 €	20 €	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau H	80 €	40 €	20 €	LOT ou BA
Tableau I	150 €	80 €	40 €	20 €
Tableau J	100 €	50 €	20 €	LOT ou BA
Tableau K	50 €	25 €	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau L	80 €	40 €	20 €	LOT ou BA
Tableau M	200 €	100 €	50 €	20 €
Tableau N	100 €	50 €	25 €	LOT ou BA
Tableau O	60 €	30 €	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau P	350 €	175 €	80 €	40 €
Tableau Q	150 €	80 €	40 €	LOT ou BA
Tableau R	100 €	50 €	30 €	LOT ou BA

Les lots récompenseront les 8 meilleurs de chaque tableau s'il y a plus de 24 inscrits ; 75% des récompenses et les 4 meilleurs entre 16 et 24 inscrits et 50% et les 4 meilleurs entre 8 et 16. Le club se réserve le droit d'annuler un tableau s'il y a moins de 8 inscrits. Ce règlement sera respecté strictement. Une solution de tableau de remplacement pourra être proposé en cas d'annulation du tableau. De plus les tableaux seront limités à 72 joueurs ou équipes

Article 4 : Le pointage s'effectuera au plus tard 45 minutes avant le début de chaque tableau (au-delà de ce délai, les personnes seront exclues du tableau sans possibilité de se faire rembourser). Le forfait d'un participant pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom et le remboursement du tableau ne sera pas possible.

Article 5

un article sur les Forfaits non excusés

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive compétente, Fédérale ou Ligue, appliquera l'article IV.202

des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie

Article 6 : La coupe Davis tableau J se déroulera sur 2 tables suivant les directives du juge-arbitre. En coupe Davis, le total des points des 2 joueurs fera foi pour les points de l'équipe.

Article 7 : Les tableau J et R auront lieu par élimination directe.

Article 8 : Dans le tableau Q il est possible de modifier la formule en fonction du nombre de participants, le JA restera maître de l'organisation de ce tableau

Pour les autres tableaux, les 2 premiers de chaque poules (quel que soit le type de poule) seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les parties seront jouées au meilleur des 5 manches. Les balles homologuées seront fournies par les organisateurs avec la fiche de partie et seront à ramener avec la fiche de partie à la fin de la ou des parties.

Article 9 : Les droits d'engagement seront fixés à :

Tableaux A,B,C,D,E,G,H,I,K,L,M,N,O,Q	10 €
Tableau F, P	12 €
Tableaux J,R	7 € /joueur

Si paiement en avance ou en ligne alors réduction du prix de 1€ et réduction de 1€ sur les tableaux suivant le premier tableau d'inscription

Les engagements peuvent aussi être réglés sur place le jour même (Par chèque, espèce ou CB) au tarifs indiqués ci-dessus

Aucun remboursement des inscriptions ne sera fait sur place. Toute inscription est définitive. Des listes d'attente pourront être créées pour pallier les désistement tardifs pour raison de santé (fourniture de certificat médical)

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le VENDREDI 02 mai 2025, au choix, à :

- ✉ M. Samuel Klein : samuel.klein@free.fr ✉ Facebook : samuel klein
Tél/Fax : 0663150989
- En ligne via le lien ou le QR code:
<https://www.helloasso.com/associations/blois-ping-41/evenements/8eme-tournoi-national-b-de-tennis-de-table-de-blois-ping-41-28-29-juin-2025>



Article 10 : Le tirage au sort aura lieu 30 minutes avant chaque tableau au complexe sportif Eric TABARLY, rue Duguay TROUIN.

Article 11 : Les litiges seront tranchés par le juge-arbitre (JA3).

Article 12 : La présentation de la licence pourra être exigée par le juge-arbitre ainsi qu'une pièce d'identité

Article 13 : Le tournoi est homologué par la ligue du Centre et la Fédération Française de tennis de table sous le n°xxxx

Article 14 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Le club de Blois PING 41 décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

Article 15 : Toute personne étant qualifiée pour les championnats de France Minimes et Juniors ainsi qu'au championnat de France Corpo ne pourra s'inscrire au tournoi. (ou seulement à partir du moment où il est éliminé)

Article 16 : Les balles homologuées 3* blanches et en plastiques seront fournies par le club.